

ALERTE

**37 fédérations et associations nationales
Des collectifs inter-associatifs locaux
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion**

Paris, le 27 janvier 2025

Communiqué de presse

Les restrictions à l'intégration créent de la pauvreté

Les instructions que Bruno Retailleau vient d'adresser aux préfets, au travers d'une circulaire, viennent restreindre durement la régularisation des travailleurs sans papiers et va donc conduire à leur précarisation.

La France compte aujourd'hui entre 600 000 et 700 000 personnes dans cette situation selon l'ancien ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin. Elles étaient environ 300 000 il y a 10 ans.

Ces restrictions vont **à l'encontre des principes fondamentaux d'égalité et de dignité** qui devraient guider les politiques publiques. Les travailleurs sans papiers contribuent à l'économie française, souvent dans des secteurs essentiels et en tension. Leur exclusion institutionnelle ne fait qu'amplifier les inégalités sociales et freiner l'intégration.

Sans droits au travail, au logement, ces personnes qui ont grandi en France ou y vivent parfois depuis des dizaines d'années seront par conséquent maintenues dans une extrême précarité. Désormais, il faudra que ces personnes restent dans ces conditions au moins 7 ans (contre 5 auparavant) pour envisager une hypothétique régularisation.

Nos associations resteront solidaires avec toutes les personnes, quelle que soit leur nationalité ou leur situation administrative. Nous veillerons à ce qu'elles puissent vivre dignement malgré ce statut précaire. **À court terme, nous demandons le respect de marges de manœuvre données aux préfets en concertation avec les partenaires sociaux et les associations** en fonction des réalités locales.

Nous voulons vivre dans une France qui respecte et accueille les personnes qui arrivent sur son sol, et qui offre à ceux qui le demandent des possibilités d'insertion dans la mesure de ses moyens et de ses besoins.

Nous refusons une politique qui précarise davantage et appelons à un véritable engagement pour une société juste et humaine !

Contacts presse :

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – cpenot@uniopss.asso.fr